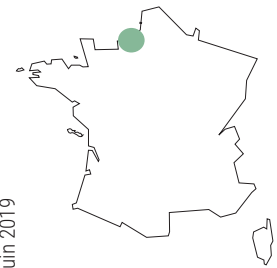




PATRIMOINE REMARQUABLE

XVIII^e construction

PROPRIÉTÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DEPUIS 2016



juin 2019

COMMUNE DU TILLEUL

Clos-Masure du Tilleul

VALLEUSE D'ANTIFER | SEINE-MARITIME (76)

Le pays de Caux s'habille d'un véritable patchwork verdoyant dont, vu du ciel, se distinguent une multitude de quadrilatères formés de rideaux d'arbres entourant des corps de ferme au milieu du plateau. Si le paysage s'enrichit de tels espaces, les raisons de ces ensembles sont avant tout de se prémunir des vents d'ouest, ces vents marins frappant par rafales. L'activité agricole ayant peu à peu régressé dans cette région, peu nombreux sont les clos-masures de ce type à être parvenus jusqu'à nous.



CONTEXTE LITTORAL

Entre la Seine et la Manche, le Pays de Caux s'élève en un immense plateau où les paysages se dessinent avec des lignes pures et souvent géométriques. Au cœur de ces espaces apparaissent les valleuses, vallons secs suspendus au-dessus de la mer. À mi-chemin entre la ville d'Étretat et le port du Havre-Antifer se niche la valleuse d'Antifer, l'un des rares espaces peu aménagés de l'estuaire de la Seine. Cet espace naturel préservé a par le passé été exploité pour ses châtaigniers et ses importants pâturages.

Face à la transformation du modèle agricole, les clos-masures ont dû évoluer, notamment par le recours à de nouvelles activités, comme c'est le cas ici avec un centre équestre.

Cet habitat particulier, isolé dans la campagne, donne son caractère au pays cauchois.



UN ÉDIFICE, UNE HISTOIRE

La propriété du Tilleul répond au nom de « Clos-masure de la Sauvagère ». Son toponyme viendrait du nom des anciens propriétaires qui se sont succédés sur le site, la famille Sauvage.

Si l'historique du domaine n'est pas totalement retracé, plusieurs indices importants nous renseignent sur ses origines. Sa présence sur les cartes est attestée dès 1777, indiquant une construction à une date antérieure. Une inscription sur l'une des pierres de taille du pigeonnier du domaine mentionne quant à elle la date de 1756.

Si ces éléments nous placent au XVIII^e siècle, il n'est pas impossible que certains bâtiments soient antérieurs ou que la ferme elle-même soit plus ancienne encore.



COMPOSITION DU DOMAINE

La ferme du Tilleul compte parmi les plus anciens clos du pays de Caux et malgré les évolutions de propriétés, sa vocation agricole a perduré à travers le temps, préservant en grande partie son patrimoine. La construction du domaine reprend le schéma général des clos-masures. Cependant, chaque site possède ses propres caractéristiques.

L'ancienneté de sa construction nous offre une importante diversité architecturale, tant en termes de techniques que de matériaux employés. Ces indices renseignent à la fois sur la chronologie des bâtiments, ainsi que sur l'emploi des espaces agricoles. En se référant au plan au dos, les bâtiments agricoles sont répartis à l'ouest, au sud et à l'est du domaine, tandis que les éléments liés à la villégiature sont construits dans la partie nord du domaine car mieux préservés des vents.

VALLEUSE D'ANTIFER

279 hectares

Périmètre autorisé à l'acquisition



FOCUS HISTORIQUE

LE CLOS-MASURE

Le nom de « clos-masure » apparaît au XX^e siècle. Ce type d'ensemble rural est une forme d'habitat/ferme dont l'organisation spatiale est spécifique au pays de Caux, et qui s'est principalement développée au XVIII^e et XIX^e siècles. Un clos se présente comme une cour herbeuse d'une dizaine d'hectares délimitée par un talus planté d'un double rideau d'arbres, cette protection abritant l'ensemble des vents du large. Sa composition, comme au Tilleul, prend la forme d'un quadrilatère dans lequel sont dispersés les bâtiments d'exploitation ainsi que les habitations dont la qualité varie selon la richesse de la propriété.



CONTACT :

Commune du Tilleul
Tél. 02.35.27.01.18
contact@mairie-letilleul.fr



Conservatoire du littoral
Tél. 02.31.15.30.90
normandie@conservatoire-du-littoral.fr

Clos-Masure du Tilleul

VALLEUSE D'ANTIFER | SEINE-MARITIME (76)



Les bâtiments de construction récente intégrés aux usages du centre équestre acquis lors du rachat de la propriété du clos-masure par le Conservatoire du littoral ne seront pas traités ici.

LA MAISON D'HABITATION

Dans le cadre d'un clos-masure de cette superficie, il n'est pas rare de voir une maison d'habitation plus importante, qu'il est possible de qualifier de maison de maître. L'emplacement varie alors lui aussi, la maison orientée plein sud se recentre au cœur du domaine proche des espaces auparavant dédiés aux vergers et au jeune bétail. La façade sud élevée sur deux niveaux contraste avec la façade nord qui est rendue aveugle par le pan du toit et sa poursuite sur la toiture de l'appentis dont l'objectif est de protéger la maison des vents. La

toiture à quatre pans recouverte d'ardoises est caractéristique des maisons de maître du XIX^e siècle.

LE PIGEONNIER

La présence d'un pigeonnier dans un clos-masure reflète la richesse ancienne de la propriété. Issus des anciens privilèges, les pigeonniers sont des éléments caractéristiques de l'architecture cauchoise. L'édifice reprend les mêmes matériaux que la maison de maître, avec une alternance de pierres de silex et de briques rouges, rehaussé de pierres d'angle en pierre de taille. L'usage du pigeonnier, outre le symbole de pouvoir, servait à l'élevage des pi-

geons à la fois appréciés pour leur chair et l'engrais qu'ils apportent aux terres.

LE FOUR À PAIN

A l'instar des pigeonniers, les fours à pain n'étaient présents que dans les exploitations les plus riches. Le pain était alors fabriqué et cuit sur place favorisant l'auto-alimentation à la fois des ouvriers, de la famille ainsi que des voisins. L'ensemble des éléments intérieurs ont été détruits pour les besoins de stockage du centre équestre. Cependant l'architecture extérieure suit avec harmonie les édifices cités précédemment.



Plusieurs graffitis ont été identifiés représentant notamment des bâtiments de guerre, datant du XVIII^e et XIX^e siècles.



« Le clos-masure de la Sauvagère constitue une porte d'entrée idéale pour la découverte du paysage cauchois et du site de la valleuse d'Antifer. »

« Sa préservation quasiment dans sa configuration d'origine fait du site du Tilleul un incontournable dans le Pays de Caux du fait de ses qualités architecturale, historique et paysagère. »



ANCIENNE ÉTABLE

Avant l'élevage massif de bovins (second moitié du XIX^e siècle), le Pays de Caux était un territoire de cultures avec des bergeries présentes en nombre au sein des clos-masures.

Celles-ci ont été progressivement remplacées par des étables servant à abriter les animaux au rez-de-chaussée ou ont été destinés au stockage. Dans le cas de cette étable reconvertie en écurie, il est à noter que malgré de nombreuses modifications, la construction du bâtiment est datée du XVI^e-XVII^e siècle.



ANCIENNE GRANGE

Dans le schéma type d'un clos-masure, la grange est le plus souvent l'élément le plus ancien. Elle adopte différentes architectures, notamment le pan de bois, le torchis et le colombage. Construite au XIX^e siècle, cet ancien lieu de stockage a été complètement restauré pour accueillir les visiteurs. C'est à l'arrière que se trouve le véritable trésor du clos-masure. On peut y observer plusieurs gravures anciennes dont le sujet sont les navires de la marine royale, datant des temps où la Royale recrutait dans les milices.



ANCIENNE CHARRETERIE

La poneyterie actuelle correspond à l'ancienne charreterie du domaine, bâtiment d'entrepôt et d'entretien des engins agricoles (charrette, herse...) qui étaient à l'abri des intempéries. Avant sa transformation pour les besoins du centre équestre, l'étage de la charreterie servait de stockage d'outils agricoles et de logement pour le charretier. La structure ancienne semi-ouverte est toujours existante, notamment les pans de bois et soubassements en maçonnerie de moellons de silex.



FOCUS

PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

L'agencement des arbres qui entourent les fermes fait actuellement l'objet d'une étude en vue d'une candidature à l'Unesco. L'objectif est de sauvegarder ce patrimoine unique au monde. Les clos-masures sont actuellement menacés par la modernisation de l'agriculture et l'évolution des modes de vie. Pour préserver ce patrimoine, le Conseil Départemental de Seine-Maritime a engagé une procédure visant à l'inscription des clos-masures au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, en tant que « paysage culturel évolutif et vivant ».